



SAINT LAURENT
de la **Cabrerisse**

Procès-verbal

Conseil Municipal du 21 mars 2026

PRESENTS : de VOLONTAT Xavier, CROS Francette, FABRE Éric, MESTRE Anne, CASSIGNAC Fabien, DAYER Christine, CLAYRAC Georges, BONNERY Patrick, DURAND Aurore, CERDAN David, BERIOUX Ingrid, VERDALE Olivier, JULIEN Dominique.

ABSENTS : aucun.

EMPÊCHÉS : BARLOGIS Estelle, MATA Francis.

PROCURATIONS : BARLOGIS Estelle à FABRE Éric, MATA Francis à JULIEN Dominique ;

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Xavier de VOLONTAT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine DAYER

INSTALLATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le maire sortant, Xavier de VOLONTAT procède à l'appel des conseillers municipaux et les déclare installés dans leur fonction. Puis il remet son écharpe tricolore à Anne MESTRE, doyenne des conseillers municipaux élus.

ELECTION DU MAIRE

Anne MESTRE, doyenne des conseillers municipaux, fait l'appel des conseillers et constate les procurations données, annonce que le quorum est atteint et que la séance peut valablement se tenir, lit les articles L2122-4, L2122-5 et L2122-7 du code général des collectivités territoriales, demande deux assesseurs et un secrétaire pour constituer le bureau pour l'élection du maire.

Un seul candidat : Xavier de VOLONTAT

Comme consigné dans le PV d'élection du maire, se déroule le scrutin à vote secret.

Les résultats au dépouillement :

Xavier de VOLONTAT : 11 Olivier VERDALE : 3 Suffrage blanc : 1

Monsieur Xavier de VOLONTAT est réélu maire à la majorité absolue au premier tour.

Anne MESTRE transmet la présidence de la suite de la séance au maire nouvellement réélu, Xavier de VOLONTAT ;

VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, art. L2122-2

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger, dans la limite de 30% de l'effectif légal.

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de quatre adjoints.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vote le maintien de quatre postes d'adjoint au maire pour ce mandat.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 3

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Comme décrit dans le PV d'élection du maire et des adjoints, se déroule l'élection des adjoints, à bulletin secret.

Une seule liste se présente : 1^{er} adjoint Eric FABRE, 2^{ème} adjointe Christine DAYER. 3^{ème} adjoint Patrick BONNERY, 4^{ème} adjointe Anne MESTRE.

Les résultats au dépouillement :

La liste menée par Eric FABRE : 12 Suffrages blancs : 3

La liste est élue à la majorité absolue dès le premier tour.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élue local au conseil municipal. Deux exemplaires de cette charte sont remis à chacun des 15 élus. Il est demandé à chacun de rapporter l'un des deux exemplaires signé au prochain conseil municipal.

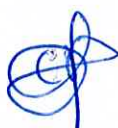
APPROBATION PV PRÉCEDENT CONSEIL DU 05 MARS 2026

Pour : 11 Contre : 3 Abstention : 1

Fin de séance à 11h45.

La secrétaire de séance,

Christine DAYER



Le Maire,

Xavier de VOLONTAT.

